c'est à dire

Le journal du Haut-Doubs - www.c-a-d.fr

14 janvier 2019 N°250

INFORMATION - RÉDACTION - PUBLICITÉ - ANNONCES
1, RUE DE LA BRASSERIE - B.P. 83 143 - 25503 MORTEAU CEDEX - TÉL. 03 81 67 90 90 - redaction@publipresse.fr

HARCÈLEMENT SCOLAIRE

LE HAUT-DOUBS CONTRE-ATTAQUE

ENQUÊTE SUR UN PHÉNOMÈNE DE SOCIÉTÉ

(Photo D.R.)

(Dossier en pages 17 à 22)

SOMMAIRE

L'hôpital attend un directeur.
C'est une direction par intérim à l'hôpital de Morteau depuis le départ en octobre de sa précédente directrice. Un rapprochement avec l'hôpital de Pontarlier avec une direction commune est à l'étude.
(page 4)

Délinquance en culottes courtes.
La gendarmerie de Morteau, en lien avec la police municipale, a résolu une affaire inédite suite à une longue série de cambriolages. Les auteurs locaux avaient 14 et 15 ans.
(page 11)

La Cernay Blanche a 30 ans.
La petite station créée sur les hauteurs de La Chaux-de-Gilley par quelques pionniers souffle ses trente bougies ce mois-ci. Avec une fête 100% saugette.
(page 32)

Des frontaliers plutôt vernis.
Des frontaliers ayant emprunté dans certaines banques se voient rembourser des versements trop perçus !
(page 41)

Témoignage

"Garder le silence est la pire des choses"

Mère de famille confrontée aux problèmes de harcèlement dont sa fille a été victime, Patricia est aujourd'hui représentante de parents d'élèves dans un établissement du Haut-Doubs où les questions de harcèlement reviennent fréquemment.

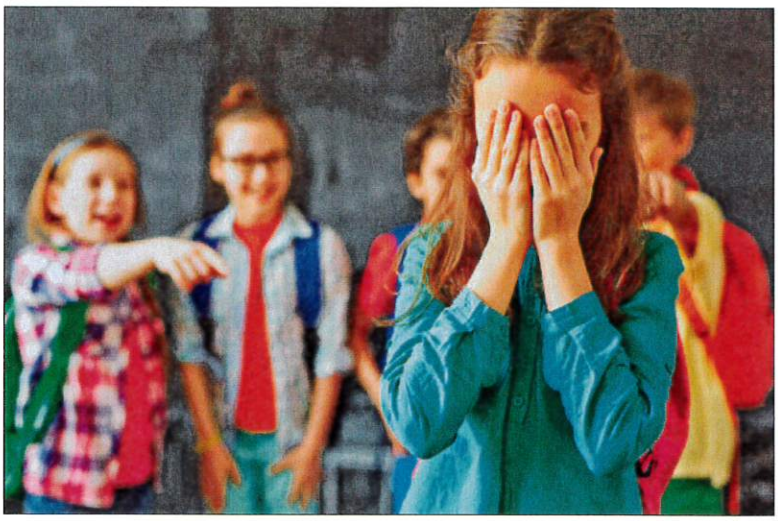

Le harcèlement scolaire revêt différentes formes.

C'est à dire : Votre fille a subi le harcèlement ?

Patricia : Oui, au collège, parce qu'elle était un peu forte. Ce harcèlement a commencé dès son entrée en 6ème. Elle subissait les remarques répétées de jeunes de sa classe et ça s'est terminé par une période inquiétante d'anorexie. On a frôlé l'hospitalisation. Au début, nous ne l'avions pas remarqué, elle disait juste qu'elle n'avait pas faim. Puis l'anorexie s'est installée. Aujourd'hui, elle s'en est sortie mais elle traverse toujours des petites périodes de déprime à cause de cet épisode qui nous a marqués. Elle n'aime plus en parler.

Càd : Et en tant que déléguée de parents d'élèves, vous avez affaire régulièrement à des problèmes de harcèlement ?

P. : Cette question revient assez fréquemment. Il y a une vraie réalité du harcèlement et nous sommes parfois confrontés à des témoignages très durs. J'ai l'exemple récent d'un élève qui était harcelé par un groupe de jeunes dans sa classe tout ça parce qu'il était roux ! Il nous en a parlé tout de suite et on a contacté immédiatement la direction de l'établissement ainsi que les parents, ce qui a permis de régler rapidement la situation. Là où ça tourne mal, c'est quand les gens n'en parlent pas. Moi-même, plus petite, j'avais été harcelée parce que j'avais des taches de rousseur. Mais à l'époque, personne ne traitait ces questions de harcèlement. Le harcèlement peut aussi prendre aussi d'autres formes.

"Harcelé juste parce qu'il est roux !"

Càd : Par exemple ?

P. : Un élève d'une classe de Seconde professionnelle est sur le point de passer en conseil de discipline parce qu'il commet des violences systématiques à tous les autres élèves de sa classe. C'est également du harcèlement. Le lycée a donc mis en place un conseil de classe ouvert à tous les élèves pour que chacun puisse venir s'exprimer. Toute la classe a été concernée et aucun élève n'avait de réponse appropriée. Quand ils rendaient les coups, l'autre tapait encore plus fort. Le lycée a convoqué le jeune et ses parents. Là, on a affaire à du lourd, avec une famille confrontée à de gros problèmes. Il faut systématiquement qu'il y ait des faits très concrets pour en arriver à convoquer les parents. Là évidemment, il y en avait.

Càd : Quelle attitude adopter quand un jeune se trouve confronté à une situation de harcèlement ?

P. : Le principal conseil, c'est d'en parler le plus rapidement possible. Déjà à sa famille, et à l'établissement car au sein des établissements il y a des personnes qui savent très bien gérer ce genre d'histoires. Dans les questions de harcèlement, le silence est la chose la pire.

Càd : La pression des élèves sur d'autres élèves est parfois forte ?

P. : Oui, et elle peut revêtir différents aspects. J'ai connu aussi le cas d'une petite élève blonde à qui tout réussissait. Elle était très belle et brillante en classe. Par jalousie, elle a été prise en grippe par un autre groupe. La situation s'est dénouée grâce au psychologue scolaire qui est intervenu. Les infirmiers scolaires voient aussi régulièrement des jeunes venir les voir et parfois tomber dans les pommes, tout simplement c'est parce qu'ils n'ont rien mangé. Les standards de la beauté aujourd'hui poussent certaines filles à ne pas manger. Ce n'est pas du harcèlement proprement dit mais ça y ressemble car c'est une conséquence des pressions sociales actuelles. Dans certains établissements scolaires, on décide de mettre en place des élèves-sentinelles chargés de venir parler de tous ces problèmes qu'ils pourraient être amenés à détecter. C'est une excellente initiative. La parole, qui doit venir des jeunes, est un impératif pour régler toutes ces situations délicates. Mais il est également nécessaire que les harceleurs puissent se faire entendre car eux aussi ont forcément un mal-être à exprimer et à régler. ■

Propos recueillis par J.-F.H.

Actions

Comment agissent les établissements du Haut-Doubs ?

Afin de lutter contre le phénomène de harcèlement, chacun a sa méthode en plus des outils que l'académie leur met à disposition. Tour d'horizon de quelques établissements du secteur.

■ Lycée Edgar-Faure de Morteau :

Sophie Labre, proviseure du lycée mortuacien a fait de ce sujet une de ses priorités. *"Nous avons fait une intervention dans toutes les classes de seconde l'an dernier par des personnes formées. Cette année, nous avons mis en place "un maillage" dans l'optique de ne pas laisser une situation s'installer. Chaque classe est suivie par un professeur principal, un assistant d'éducation, un C.P.E., un infirmier et un personnel de direction. Cela nous permet de repérer assez vite un élève en mal-être et de gérer immédiatement avec la famille. Le lycée Edgar-Faure connaît comme tous les établissements scolaires des cas de harcèlement mais aucun ne dure et tous sont rapidement stoppés par des sanctions et des interventions de médiation dans les groupes. Un numéro vert est aussi toujours inscrit sur les écrans d'information du lycée"* commente Sophie Labre.

■ Collège Mont-Miroir de Maîche :

Pour Thierry Finck, il est toujours difficile d'appréhender le harcèlement. Dans l'établissement qu'il dirige, un G.P.D.S., comme Groupe de décrochage scolaire se réunit une fois par semaine réunissant l'assistance sociale, le C.P.E., le psychologue de l'Éducation nationale, la direction. *"C'est au sein de cette instance que l'on reçoit les auteurs et les victimes quand le cas se présente et la plupart du temps, les choses s'arrange rapidement suite à cette réunion"* note le principal. Par ailleurs, chaque année en janvier, l'équipe mobile de sécurité du rectorat vient au collège de Maîche pour une présentation désormais essentiellement ciblée sur le cyber-harcèlement. Le collège Mont-Miroir reçoit également régulièrement le théâtre-forum animé par la Compagnie des Chimères de Pontarlier.

"L'année 2018 pourrait s'inscrire dans la continuité de ce rebond."

■ Collège René-Perrot du Russey :

Dans ce petit collège en milieu rural, la question du harcèlement est présente comme partout ailleurs, mais l'avantage, c'est de pouvoir régler les problèmes très vite car les élèves sont peu nombreux et l'ambiance plutôt familiale. Ce qui n'empêche pas de prendre le problème très au sérieux. Pour preuve, les deux prix académiques obtenus, l'un en 2017 pour une vidéo et l'autre en 2018 pour une affiche. *"Tous ces supports ont été réalisés entièrement par les élèves de 4ème avec l'appui de leurs professeurs. Ils postulent à nouveau cette année pour une création d'affiche. Ce genre d'initiatives fait vraiment avancer la cause"* note Séverine Devaux, la C.P.E. de René-Perrot. Initié en 2013 par le ministère, le Prix "Non au harcèlement" permet aux élèves de prendre collectivement la parole pour s'exprimer sur le harcèlement à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo qui servira de support de communication pour le projet qu'ils souhaitent mener dans leur établissement.

■ Collège Jean-Claude Bouquet de Morteau et Villers-le-Lac :

Au collège Jean-Claude Bouquet (700 élèves sur le site de Morteau, 200 à Villers-le-Lac), on traite la question du harcèlement à tous les niveaux, de la 6ème à la 3ème. *"En 6ème, c'est une action de sensibilisation fait en lien avec le centre médico-social de Morteau sur la base de fils et de petis clips, ce qui permet d'entamer une première réflexion sur le sujet. En 5ème, c'est une action de théâtre-forum avec la Compagnie des Chimères, en lien avec le C.C.A.S., suivie d'un* debriefing *avec tous les élèves. En 4ème, c'est l'action "Paroles en tête" avec Rés-ado qui est proposée, où il est notamment question du cyber-harcèlement et enfin en 3ème, la brigade d'intervention de la délinquance juvénile d'Étupes vient faire une intervention auprès des élèves. Cette question de la sensibilisation aux questions de harcèlement est une vraie priorité pour nous également. Il ne doit plus y avoir aucun tabou autour de ce sujet"* affirme la principale Murielle Faivre.

Murielle Faivre, principale du collège Bouquet.

■ Collège Jeanne-d'Arc de Morteau :

Le harcèlement touche également les plus petits établissements comme le collège Jeanne-d'Arc à Morteau (360 élèves) même si, reconnaît Yoann Chatot le C.P.E., *"tous les enfants se connaissent et les cas de harcèlement restent rares et les conflits se règlent relativement vite, par un système de médiation."* Jeanne-d'Arc emploie depuis plusieurs années un autre moyen efficace avec des élèves de 3ème qui sont parrains des élèves de 6ème. Ainsi, *"s'il y a eu un problème à l'arrête de bus, je le sais dès le lendemain. Quand un 6ème a un problème, il va voir son 3ème et ce système fonctionne très bien"* note Yoann Chatot. C'est seulement si la médiation ne fonctionne pas que le collège convoque alors les parents. *"Cela arrive de temps en temps."* ■

J.-F.H.

Prévention

De la pédagogie par le théâtre

Depuis plusieurs années, les élèves des collèges de Morteau participent au spectacle "Bonnet man" qui présente tous les rouages du mécanisme de harcèlement. Nous avons assisté à une représentation dans un établissement du Haut-Doubs.

Simon alias "Bonnet man" se fait peu à peu harceler par Fred sous l'indifférence de Julie.

Le pauvre Simon qui doit se protéger les oreilles avec un bonnet devient peu à peu la tête de Turc de Fred qui le traite de "Bonnet man" et n'en finit pas de l'embêter à l'arrêt de bus, au C.D.I. ou à la sortie des cours devant Julie qui assiste sans réagir à cette lente descente aux enfers d'un Simon qui finira par exploser. Très vite, le public est captif. *"Juste en les observant, on arrive presque à discerner les victimes ou les harceleurs potentiels"*, explique l'un des trois référents scolaires du Groupe de Soutien de Proximité souvent présent lors de ces séances. Tout comme les représentants du service de prévention spécialisée et de Rés'Ado qui viennent se présenter, se faire connaître.

À la fin du spectacle, Karine Grosjean de la Compagnie des Chimères anime le débat, proposant aux enfants de venir prendre la place d'un des trois comédiens au moment opportun. Le spectacle reprend. "Stop", annonce l'animatrice quand une élève manifeste son envie de venir prendre la place de Julie qu'elle estime trop timorée et ne se gêne pas alors de signaler à Fred son comportement inapproprié. *"Au début de la scène, on n'est pas encore dans le harcèlement car c'est la première fois que Fred embête Simon"*, glisse Karine Grosjean en mettant le doigt sur le caractère répétitif du harcèlement. Détail anodin mais primordial dans un exercice pédagogique où tout a été réfléchi, pesé, pour que les élèves se posent les bonnes questions.

Après le spectacle, Karine Grosjean de la Compagnie des Chimères anime le débat avec les collégiens. L'objectif du théâtre forum étant de trouver une solution pour mettre un terme à cette situation de harcèlement en milieu scolaire.

Deuxième stop. C'est Leila qui prend alors la place de Simon la victime. Pas question de se laisser intimider par Fred, la jeune actrice sans le savoir met le doigt sur un sentiment incontournable dans toute situation de harcèlement : la peur. "Simon est timide et il a peur de Fred. *"Il faut donc trouver le moyen de dépasser cette peur. Comment ? Peut-on l'aider ?"* suggère Karine Grosjean en montrant qu'il est difficile pour une victime de s'en sortir seule.

"Achète-toi une vie."

Le troisième lycéen endosse lui aussi le rôle de la victime en tenant tête physiquement au harceleur. On n'est pas loin de la bagarre. *"Stop,* annonce le policier du Groupe de Soutien de Proximité. *Il y a de la violence, c'est puni par la loi. A-t-on le droit en France de se faire justice soi-même ? On n'est pas dans le cas de la légitime défense. La violence entraîne la violence, c'est l'escalade."* Message compris.

Sans aucune gêne, les collégiens se prennent au jeu. Ils sont parfois deux sur scène toujours face au harceleur. Une stratégie de défense collective se développe. *"Achète-toi une vie"*, lance Nolan à l'attention du méchant Fred qui se met petit à petit tout le monde à dos. À se demander qui devient la victime. Pour autant, il continue à embêter le pauvre Simon allant même jusqu'à faire un selfie. *"Stop !*, poursuit de nouveau le policier pour évoquer la question du droit à l'image. *On a tout à fait le droit de prendre des photos mais pas le droit de diffuser des images sans l'accord des personnes."*

Peu à peu, les solutions se font jour. Le policier décidément très actif revient sur la notion de balance. *"Quand on dénonce des faits injustes, on est une balance ? Une poucave comme on dit aujourd'hui ? Non, bien au contraire, c'est un devoir de citoyen de dire les choses"*, explique l'agent de la paix en mettant le doigt sur le rôle des témoins toujours présents dans les situations de harcèlement en milieu scolaire. ■

F.C.

De Maîche à Mouthe

Rés'ado Haut-Doubs : une écoute, un accompagnement pour sortir du harcèlement

Ce service public propose des consultations psychologiques pour les adolescents en souffrance et leurs familles. Ici chaque situation fait l'objet d'une prise en charge à la carte pour aider les jeunes à nommer les choses, à retrouver de la confiance, de l'autonomie, ingrédients nécessaires pour se positionner et s'affirmer dans la société. Qu'ils soient harcelés ou… harceleurs.

Les consultations ont lieu dans les centres de guidance infantiles de Pontarlier et de Morteau.

Rattaché au centre hospitalier spécialisé de Novillars, Rés'ado Haut-Doubs est le dispositif de soins psychiques et de prévention dédié aux adolescents et à leurs familles. Sa création remonte à 2007 et fait suite à la création d'une Maison de l'adolescent à Besançon avec des consultations ouvertes à Pontarlier et Morteau. Ce service répondait au besoin de développer une prise en charge précoce des jeunes en souffrance sur un territoire rural. Les consultations étaient d'abord organisées dans les Centres de Guidance Infantile de Pontarlier et de Morteau. *"Dans un souci de proximité, le dispositif s'était étoffé avec des permanences également à Levier et Maîche"*, explique Anne Duquet, pédopsychiatre responsable médical du dispositif. Lequel mobilise également une psychologue, Pauline Jondeau, et une éducatrice spécialisée, à savoir Céline Panot qui en assure également la coordination globale. Y compris à Morteau où elle intervient avec Sophie Mathieu, pédopsychiatre et Lætitia Bobillier, psychologue.

Du harcèlement par la différence.

La prévention tient une place importante au sein des missions confiées à Rés'ado Haut-Doubs. Exemple avec "Paroles en tête" : cette action, à destination des élèves de 4ème aborde des thématiques autour de la famille, la santé, les autres… *"On se retrouve aussi tous les deux mois dans le cadre de groupe ressources pour évoquer différents sujets comme l'anorexie, la radicalisation en faisant appel à des intervenants."*

Le harcèlement est un motif parmi d'autres de consultation pour Rés'ado Haut-Doubs où l'on s'occupe aussi du mal-être des jeunes, des difficultés familiales, des problèmes de comportement… *"On intervient généralement à la demande d'un établissement qui nous adresse un ado ayant besoin d'une prise en charge médico-psychologique. À nous ensuite de l'écouter, de l'accompagner pour définir ensemble le mal dont il souffre."*

Le service traite chaque année une trentaine de situations de déscolarisation qui ne sont pas toutes liées au harcèlement. *"On propose toujours une prise en charge à la carte en s'appuyant sur la complémentarité de l'équipe. Dans certains cas, il s'avère parfois nécessaire de prescrire un traitement médical. Quand l'ado n'arrive pas à exprimer ses souffrances psychologiques, l'éducatrice intervient pour définir avec lui un projet, l'aider à faire du lien social hors du cercle familial, lui apprendre ou lui réapprendre à faire confiance aux autres. C'est essentiel qu'il soit assez autonome car cela lui permet de se positionner dans la société."*

Le soin concerne le harcelé mais aussi le harceleur qui souffre souvent d'un manque d'empathie et de confiance et l'exprime alors sur un mode d'agressivité. La thérapie consiste alors à lui faire prendre conscience de ses fragilités. La durée des soins est très variable. Cela peut aller très vite si la situation est détectée, nommée rapidement. Inversement, certains cas nécessitent parfois des années de prise en charge. *"Du moment qu'il y a des soins, on constate toujours des progrès."*

Pour Anne Duquet, le mal-être de certains adolescents traduit aussi la très forte pression sociale et scolaire à laquelle ils sont soumis. *"On leur demande de se positionner très tôt. Cette année par exemple, avec on reçoit beaucoup de lycéens inquiets à l'idée de rater leur orientation."* Elle pointe également du doigt la question du harcèlement par la différence liée à une particularité physique, un trait de caractère. *"Sur le plan de la prise en charge, on ne travaille pas encore assez sur ces aspects. On doit mieux appréhender par exemple le développement de la sexualité qui peut provoquer de la souffrance, être un motif de harcèlement."* ■

Analyse

"Plus aucun répit avec le cyber-harcèlement"

Conseiller principal d'éducation au collège des Augustins à Pontarlier, très impliqué dans les actions de prévention, le C.P.E. Sylvain Muller revient sur l'intérêt d'une gestion collective du harcèlement en milieu scolaire.

"Maintenant avec les réseaux sociaux, le harcèlement c'est tout le temps", explique Sylvain Muller, conseiller principal d'éducation au collège des Augustins à Pontarlier.

C'est à dire : En quoi les réseaux sociaux bouleversent les relations autour du harcèlement en milieu scolaire ?

Sylvain Muller : Une chose capitale a changé avec le cyber-harcèlement, c'est le rapport au temps. Les mécanismes de déclenchement sont toujours les mêmes. Au départ une dispute, une mauvaise plaisanterie. Cela n'évolue pas toujours en harcèlement avec cette notion de répétition, d'agression permanente. Avant, le phénomène se limitait au périmètre de l'école et maintenant avec les réseaux sociaux, le harcèlement c'est tout le temps. Il n'y a plus de répit. On a lancé des actions de prévention auprès des élèves depuis une dizaine d'années. On pourrait considérer qu'on est avec une génération parfaitement avertie. Ce qui n'empêche pas même dans nos établissements du Haut-Doubs de voir circuler des images de jeunes collégiennes dénudées sur les réseaux sociaux alors que c'est considéré comme un délit. Tout est fait en connaissance de cause mais l'on est dans cette logique que cela n'arrive qu'aux autres. On voit aussi beaucoup de parents dépassés technologiquement qui ont donc un discours très négatif sur les réseaux sociaux. Ce cyberharcèlement a un avantage dans le sens où il laisse des traces, donc des preuves pour confronter les auteurs.

Càd : Votre sentiment sur la médiatisation du harcèlement ?

S.M. : La surmédiatisation amplifie le phénomène. Tout devient harcèlement. Inversement, cela peut inciter les gens à se poser des questions.

Càd : Vous êtes bien impliqué dans les actions de sensibilisation mises en place par le biais de l'observatoire de la sécurité. Comment cela fonctionne ?

S.M. : Cet observatoire mis sur pied avec la Police nationale a permis d'initier dans les collèges du secteur une politique de prévention des risques autour du harcèlement, des violences en milieu scolaire. Tous les acteurs sont impliqués. On se retrouve avec des groupes de cinq à vingt personnes pour travailler sur une action. La série débute en 6ème avec "jeux de claques" où l'on évoque des notions de respect, de droits et devoirs. Les forces de l'ordre interviennent pour expliquer ce qu'est un délit, ce qu'on peut faire ou pas quand on est mineur. En classe de 5ème, on passe en formule théâtre-forum sur une situation de harcèlement mettant en scène des comédiens de la Compagnie des Chimères. Il y a des échanges avec les élèves. Plusieurs acteurs de l'Observatoire sont présents pour apporter des éléments d'information, des précisions. En classe de 4ème, on reste dans le théâtre forum avec le spectacle "clics" pour débattre sur les risques technologiques. Le contenu n'est pas figé et s'adapte à l'évolution des supports. Les classes de 3ème n'étaient pas encore concernées mais on va prolonger le projet en mettant l'accent sur la désinformation numérique c'est-à-dire les fake news.

Càd : Les objectifs sont atteints ?

S.M. : Le but est surtout de faire passer quelques messages forts. Après avoir vu "Bonnet man" (voir notre article page précédente), on espère que les enfants auront l'idée d'aller voir un adulte quand ils seront témoins d'une situation de harcèlement. On revient sur la notion de "balance" très forte chez les collégiens mais qui n'a rien à voir avec le fait de dénoncer un comportement qui n'est pas juste. Au début, avec le spectacle proposé aux élèves de 4ème, on avait beaucoup de retours et on voit que cela s'atténue peu à peu. C'est un travail de longue haleine. On sait bien que c'est dans la prévention qu'on arrivera à éviter les cas critiques.

Càd : Quel bilan peut-on dresser sur l'observatoire ?

S.M. : Désormais, tous les acteurs se connaissent. C'est facile de solliciter une personne ou un service quand on s'est déjà retrouvé autour d'une table. Je pense qu'une confiance s'est instaurée entre nous. Ce qui donne au final une plus forte capacité de réaction pour gérer un problème. La politique de l'observatoire se construit et évolue au fil du temps toujours en partant du terrain.

Càd : Même si cela n'a pas mis un terme aux situations sensibles dans certains établissements...

S.M. : Non c'est hélas toujours d'actualité mais avec ce dispositif on est mieux armé pour l'appréhender. la plupart des établissements mènent des actions pour sensibiliser les délégués de classe. Là aussi en voulant responsabiliser certains on déresponsabilise peut-être les autres. C'est toute la difficulté d'instaurer un climat de confiance.

Càd : Quelle est la situation dans votre établissement ?

S.M. : On n'est pas épargné. Il est parfois nécessaire d'aller jusqu'au commissariat pour régler les problèmes. Au sujet du harceleur, on sait que la sanction qui s'impose ne résout pas tout. On ne peut pas s'en tenir là. Cela suppose de mener un travail d'éducation pour les victimes et les auteurs qui sont aussi en souffrance. On ne doit jamais réagir dans l'émotion même s'il est primordial de sécuriser toute situation. ■

Propos recueillis par F.C.

Morteau

Le C.C.A.S. s'engage contre le harcèlement

Depuis six ans, le Centre communal d'action sociale de Morteau finance des séances de sensibilisation dans les collèges de la ville. Ces actions de prévention semblent porter leurs fruits.

Léa Guillaume la directrice du C.C.A.S. de Morteau et David Huot-Marchand, le maire-adjoint chargé des Affaires sociale

Tous les élèves de 5ème sont concernés, qu'ils soient au collège Jeanne-d'Arc ou Jean-Claude Bouquet, sites de Morteau et de Villers-le-Lac, par la séance de théâtre-forum proposée par la compagnie des Chimères (Pontarlier). C'est du théâtre participatif. La pièce met en scène un jeune qui se fait harceler par ses "camarades". Cette saynète d'une dizaine de minutes est jouée une seconde fois et c'est là qu'interviennent les élèves du public. *"Dans la seconde partie, les jeunes coupent la scène quand les situations de harcèlement leur paraissent insupportables et ils se mettent en scène eux-mêmes pour proposer des solutions. C'est un spectacle interactif"* explique la directrice du C.C.A.S. Léa Guillaume.

44 % des élèves témoins ou victimes de harcèlement.

Le C.C.A.S. de Morteau qui finance ces séances de théâtre jouées dans chaque collège à l'automne intervient quelques semaines plus tard pour *débriefer* la séance. *"Nous revenons pour échanger avec les élèves sur leur ressenti. Ils apportent souvent un autre regard que les adultes et parfois des solutions à des situations auxquelles des adultes n'auraient pas forcément pensé"* note David Huot-Marchand, l'adjoint mortuacien aux Affaires sociales. Une dizaine de jours avant la séance de théâtre, le C.C.A.S. envoie un courrier à tous les parents des élèves de 5ème afin de les inviter à parler de ces questions avec leurs enfants.

Les retours sont positifs. Une enquête menée chaque année après cette action de prévention indique que 89 % des élèves estiment nécessaire d'engager une telle action. 98 % d'entre eux jugent que le théâtre-forum est un bon support pédagogique et 79 % ont reparlé du sujet entre eux à l'issue de la séance. *"59 % disent aussi en avoir reparlé au sein de leur famille"* observe Léa Guillaume. *"On a constaté une vraie évolution depuis le début,* ajoute-t-elle. *Au départ, les élèves souhaitaient réagir avec violence pour défendre un camarade harcelé. Aujourd'hui, il y a plus de bienveillance pour les victimes, mais les élèves ne semblent pas pour autant estimer que le harceleur a également besoin d'aide."*

Un chiffre a surpris les organisateurs : 44 % des élèves, soit près d'un sur deux, disent avoir déjà été témoins ou victimes d'un acte de harcèlement. ■

J.-F.H.

Un forum sur le cyber-harcèlement en novembre

Un forum consacré au cyber-harcèlement, le harcèlement dont peuvent être victimes les jeunes sur les réseaux sociaux, est prévu cette année à la salle des fêtes de Morteau dans le cadre du mois de l'enfance.

Des ateliers sont également prévus à destination des parents pour mieux appréhender le maniement des outils informatiques et notamment le contrôle parental. Le premier a lieu le 19 janvier de 10 heures à 11 h 30 au C.C.A.S. (inscription préalable recommandée). Un autre aura lieu le 17 mars. ■

Zoom

Annie Genevard réclame des États généraux du harcèlement

C'est à l'occasion de la journée contre le harcèlement scolaire le 8 novembre dernier que la députée du Haut-Doubs avait appelé le ministre de l'Éducation nationale à mettre en place des États généraux contre le harcèlement scolaire. *"De tragiques faits divers nous rappellent régulièrement la persistance de ce fléau. Ces États généraux seraient l'occasion de donner la parole aux personnels mais aussi aux victimes, aux élèves, et à leurs parents. Alors que, année après année, les plans se succèdent sans parvenir à éradiquer le harcèlement scolaire, l'objectif de ces échanges serait d'associer tous ces acteurs afin de faire le bilan de ces plans, d'identifier les causes de la persistance du harcèlement en dépit de l'action des pouvoirs publics et de renouveler l'approche afin d'en améliorer réellement l'efficacité"* argumente Annie Genevard.

Selon l'élue mortuacienne, *"chacun des maillons de la chaîne doit se sentir pleinement responsable et totalement impliqué. Nous avons le devoir moral de tout faire pour endiguer concrètement le harcèlement scolaire. Ce phénomène peut broyer des vies : nous n'avons pas le droit de détourner le regard et de laisser les victimes et les familles esseulées"* ajoute-t-elle.

Voilà plusieurs années qu'Annie Genevard est mobilisée sur le sujet. C'est d'ailleurs sous son mandat de maire de Morteau qu'elle avait mis en place cette sensibilisation à la question du harcèlement par le théâtre.

À l'invitation de la députée, Nora Fraisse, mère d'une victime de harcèlement, s'est engagée à donner une conférence sur ce thème dans le Haut-Doubs. Cette initiative devrait se concrétiser à l'automne prochain. C'est l'histoire tragique de sa fille qui s'est suicidée pour cause de harcèlement qui a inspiré le téléfilm "Marion, 13 ans pour toujours". *"Une grande République ne peut pas laisser souffrir ses enfants au sein de l'école où, précisément, ils devraient se sentir protégés"* conclut Annie Genevard. ■

Suisse voisine

Un policier affecté à 100 % contre le harcèlement

La police neuchâteloise dédie 100 % du temps d'un de ses agents pour lutter contre le harcèlement scolaire. Une méthode de prévention qui semble porter ses fruits.

Daniel Favre, policier neuchâtelois, intervient dans toutes les classes du canton pour sensibiliser à cette question (photo D.Vanselow).

La délinquance des mineurs a toujours été le sujet de prédilection de Daniel Favre, policier neuchâtelois. *"J'ai toujours trouvé intéressant d'aller à la rencontre des jeunes, car bien souvent ils ne se rendent pas compte des conséquences et de la portée que peuvent avoir leurs actes"* observe le professionnel. C'est ainsi que Daniel Favre a commencé à intervenir dans les écoles du canton, *"en uniforme et armé"* pour des actions de prévention ponctuelle. *"Je venais apprendre aux enfants non pas à traverser la rue, mais à traverser la vie"* résume-t-il.

De fil en aiguille, ses interventions rencontrant de plus en plus de succès, la police lui a donné la possibilité de multiplier les interventions jusqu'au jour où cette activité commençait sérieusement à déborder sur ses autres missions plus classiques de policier. En 2015, le Conseil d'État de Neuchâtel décide de nommer Daniel Favre à plein temps en tant que responsable de la prévention de la criminalité auprès de la jeunesse du canton.

Patrick Bruel lui rend hommage lors d'un concert.

Depuis, le sergent-major intervient dans toutes les classes de 9ème (l'équivalent de la 5ème en France) du canton, soit 11 groupes scolaires et plus de 2 000 élèves, à raison de deux interventions de 45 minutes dans chacune des classes. Il a donc fait des questions de harcèlement en milieu scolaire sa grande spécialité. *"Je vois tous les élèves, sans exception. Les jeunes parlent beaucoup, et m'écoutent beaucoup. J'ai même un numéro de téléphone pour eux. Ils m'envoient beaucoup de témoignages ensuite, et je recueille beaucoup de confidences, c'est assez impressionnant"* commente le policier qui a ses techniques pour marquer les esprits. *"Je viens avec des crayons. Je commence par en casser un, puis je les prends tous ensemble et je montre que je ne peux pas les casser s'ils sont ensemble. Chacun repart avec son crayon. C'est symbolique, mais ça marche. Je les incite à ne pas rester seuls face à leurs problèmes."*

Quand les questions de harcèlement vont trop loin, notamment via les réseaux sociaux, *"un harcèlement qui les poursuit jusque dans leur chambre à coucher"*, Daniel Favre met en place avec le juge des mineurs des actions de rappel à la loi. *"Certains jeunes sont condamnés à suivre mes cours pendant toute une matinée. Quand je leur explique qu'un dossier pénal peut les poursuivre toute leur vie et les empêcher parfois de trouver un travail, ils comprennent."*

Son travail de longue haleine est couronné d'un nombre étonnant de retours, *"beaucoup de remerciements et de contacts directs qui évitent bien des problèmes."* Dernièrement, Daniel Favre est allé jusqu'à contacter Patrick Bruel, auteur de deux chansons sur cette question de harcèlement, qu'il a réussi à rencontrer lors d'un de ses passages en Suisse. Le chanteur a même rendu un hommage appuyé au travail de Daniel Favre sur une scène suisse, un événement qui a encore renforcé sur les réseaux sociaux notamment l'aura de ce policier pas comme les autres. Daniel Favre, c'est le flic le plus liké par les jeunes du canton de Neuchâtel ! ■

J.-F.H.